

**Finies les erreurs !  
Trions sans nous tromper !**



# GUIDE

**du tri**



... ASTUCES ...  
... CONSEILS ...



Je dépose dans  
le bac à couvercle jaune :  
**les emballages recyclables**

EN VRAC

### LES EMBALLAGES CARTON



### LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



### LES EMBALLAGES MÉTAL



### TOUS LES PAPIERS



**Bien vidés, inutile de laver  
les emballages.**

**Le petit truc à savoir :** les pots et les barquettes en  
plastique (crème fraîche, yaourt...) ne sont pas recyclables.

Je dépose dans  
les points d'apport volontaire :  
**le verre**

IL SE RECYCLE  
À L'INFINI !

### LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX *sans couvercle*



DEDANS PAS  
DEHORS !  
Jetez les  
DANS la colonne

### Je dépose avec les ordures ménagères

Bac à couvercle foncé



Les vitres cassées



La vaisselle  
cassée



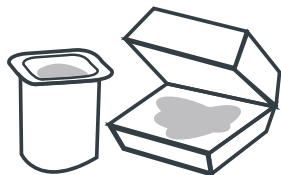
Les vases /  
les miroirs



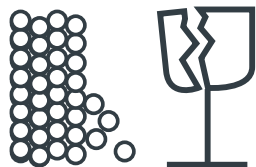
Les pots  
de fleurs

Je dépose dans  
le bac à couvercle foncé :  
**les ordures ménagères**

**LES EMBALLAGES  
SOUILLÉS OU NON VIDÉS**



**LE POLYSTYRÈNE ET  
LA VAISSELLE CASSÉE**



**LES RESTES  
DE REPAS**



**LES COUCHES ET  
PAPIERS SOUILLÉS**



## Réduisons nos déchets organiques

### ASTUCE PRATIQUE LE COMPOSTAGE

Enrichissez votre jardin avec les  
déchets de cuisine et du jardin.  
Bac composteur, tas, silo, à  
chacun sa solution !

Pour l'acquisition d'un composteur  
contactez l'Agglo au 03 21 61 50 00

### DÉCHETS COMPOSTABLES

Épluchures de légumes, coquilles d'œufs,  
pain rassis, restes de repas, marc de  
café, sachets de thé, branchages broyés,  
feuilles mortes...



### ASTUCE PRATIQUE LE MULCHING

Une technique de tonte  
sans ramassage de  
l'herbe. La tondeuse  
mulcheuse coupe l'herbe  
tondue en infimes parties  
qui sont redéposées sur  
la pelouse.  
Parlez-en au vendeur  
lors de l'achat de votre  
prochaine tondeuse !

### ASTUCE PRATIQUE LE PAILLAGE

Chacun peut utiliser  
l'herbe de tonte  
sèche pour pailler  
son potager ou ses  
plantes d'agrément.

Venez à la rencontre des guides  
composteurs, lors des permanences, sur  
le site de démonstration situé rue Rabat à  
Béthune (à côté de la déchetterie).

# Les déchetteries

## Pour tous les déchets volumineux et spécifiques

**Les 10 déchetteries** permettent le dépôt gratuit :

- des appareils électroménagers,
- du bois,
- de la ferraille,
- des gravats,
- des encombrants,
- des déchets verts,
- de mobiliers,
- des pneus,
- du carton,
- du papier,
- des piles,
- de l'huile noire,
- de l'huile de friture,
- des déchets diffus spécifiques.

Accès limité aux véhicules de moins de 1m90 - Apport limité à 5m<sup>3</sup> de déchets par semaine, 20l pour les liquides et 5 pneus.

### Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : de 9h20 à 18h

Les dimanches et jours fériés : de 9h20 à 12h

Fermées tous les lundis, le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai

### 10 déchetteries

#### Béthune

Rue du Rabat  
Tél. : 03 21 57 38 54

#### Bruay-La-Buissière

Rue de Belle Vue  
Tél. : 03 21 52 47 46

#### Calonne-Ricouart

Rue du Champagne  
Tél. : 03 21 61 07 37

#### Haisnes-lès-La Bassée

Route de Vermelles  
Tél. : 03 21 37 49 85

#### Isbergues

Rue Jean Jaurès  
Tél. : 03 21 61 54 40

#### Lillers

Rue des Flandres  
Tél. : 03 21 54 43 11

#### Marles-les-Mines

Rue du Centre  
Tél. : 03 21 65 06 61

#### Nœux-les-Mines

Rue de l'Égalité  
Tél. : 03 21 66 96 63

#### Ruitz

Zone Industrielle  
Tél. : 03 21 52 48 09

#### Saint-Venant

rue de Saint-Floris  
Tél. : 03 21 54 00 54

## La déchetterie «gros volumes»

**La déchetterie «gros volumes»** (rue Rabat à Béthune) est ouverte aux professionnels ayant leur siège social sur le territoire de l'Agglo, et aux particuliers.

Accès autorisé aux véhicules de plus de 1m90 - Apport limité à 12m<sup>3</sup> de déchets par semaine et par type de déchets.

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Le samedi : de 8h30 à 12h30

Fermée tous les dimanches et jours fériés

Accès payant selon le type de déchets

## Les déchets dangereux



Les déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers sont des déchets issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères et être déposés en déchetterie.

## Electromenager/mobilier

**Éco-participation :** les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil ou meuble lors de l'achat d'un modèle neuf équivalent. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.

# L'amiante - collecte à domicile

## ÉTAPES À SUIVRE

- 1 Appelez le service de collecte au 03 21 57 08 78 pour une prise de rendez-vous.
- 2 Un agent se rend chez vous, évalue les volumes, vérifie l'accessibilité du camion pour l'enlèvement, vous informe sur les précautions à prendre pour manipuler les déchets amiantés et établit un chiffrage. Si vous acceptez les conditions l'agent dépose le(s) big-bag(s) nécessaire(s) au conditionnement.
- 3 Une fois les déchets amiantés conditionnés et le(s) big-bag(s) fermé(s) hermétiquement, un rendez-vous est fixé pour les évacuer.
- 4 Un camion enlève le(s) big-bag(s).

Afin de limiter les risques encourus par les usagers et les agents de déchetterie, les déchets d'amiante des particuliers sont collectés à domicile. Le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé.

Ce dispositif concerne uniquement **les particuliers** de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

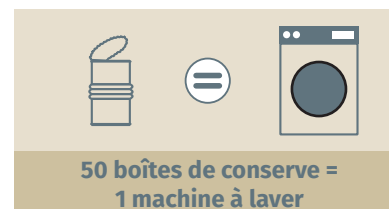
Le coût de la prise en charge est forfaitaire et s'élève à 30 € par big-bag. La facture sera envoyée par le Trésor Public.

## DÉCHETS D'AMIANTE LIÉS COLLECTÉS

Les tôles plates, les tôles ondulées, les tuyaux, les plaques de cloisonnement, les ardoises en amiante ciment



## Que deviennent nos emballages triés ?



Extrait du rapport Eco Emballages de 2014

## L'INFO EN PLUS

### BAC CASSÉ OU TROP PETIT ?

Téléchargez le formulaire sur notre site internet [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr) rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets / demande d'intervention bacs et retournez-le à l'adresse [collecte@bethunebruay.fr](mailto:collecte@bethunebruay.fr).

### JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Rendez-vous sur notre site internet [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr) rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets.

# Avec **MOINS DE DÉCHETS**, c'est encore plus **FACILE DE TRIER**

## Si j'achète des produits moins emballés :

Je diminue le prix de mon chariot, j'évite de gaspiller les matières premières et les énergies nécessaires à la fabrication et au recyclage des emballages.

J'augmente mon pouvoir d'achat et je contribue à protéger l'environnement.

## QUELQUES RÉFLEXES UTILES

- 1 Fini les sacs à usage unique.
- 2 Je choisis des produits avec peu d'emballage.
- 3 J'adapte le format de mes achats à la composition de ma famille.
- 4 Je pense à faire une liste de courses pour limiter les achats superflus.
- 5 J'évite les produits jetables.
- 6 Je préfère les produits rechargeables.
- 7 J'achète des fruits et légumes en vrac et de saison.
- 8 Je consomme l'eau du robinet.
- 9 Je fabrique mes produits ménagers au naturel.
- 10 J'évite le gaspillage alimentaire.
- 11 Je composte mes déchets.
- 12 Je colle un Stop Pub sur ma boîte aux lettres.
- 13 Je pense à offrir des cadeaux dématérialisés.
- 14 J'ai les réflexes don, réutilisation, réparation avant de jeter.

Conception / Réalisation : service communication de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

# COLLECTE des déchets

## ATTENTION !

Les déchets déposés à côté des bacs ne sont pas collectés



TOUTES LES CONSIGNES DE TRI  
AU DOS DE CE DOCUMENT

# MON MÉMO-TRI

Je dépose les  
**ordures  
ménagères**  
dans le bac à  
couvercle foncé.

LES RESTES  
DE REPAS



LE POLYSTYRÈNE ET  
LA VAISSELLE CASSÉE



LES EMBALLAGES  
SOUILLÉS OU NON VIDÉS



LES COUCHES ET  
PAPIERS SOUILLÉS



Je dépose les  
**emballages  
recyclables**  
dans le bac à  
couvercle jaune

LES EMBALLAGES  
METAL



LES BOUTEILLES ET  
FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES  
PAPIERS



LES EMBALLAGES  
CARTON



EN VRAC

LES BOUTEILLES,  
POTS ET BOCAUX  
SANS COUVERCLE



Je dépose  
dans la colonne  
à **verre**

LA VAISSELLE ET LE VERRE CASSÉS  
SE JETTENT AVEC LES ORDURES  
MÉNAGÈRES

JOURS DE COLLECTE

Mes ordures ménagères  
sont collectées

le \_\_\_\_\_  
à partir de \_\_\_\_h \_\_\_\_\_

Mes emballages  
recyclables  
sont collectés

le \_\_\_\_\_  
en semaine paire/impaire  
à partir de \_\_\_\_h \_\_\_\_\_

